



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS

Réunion du Conseil Communautaire

**le mardi 23 mars 2021 à 19 heures
Salle du Conseil**

Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 23 mars, à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mardi 16 mars 2021

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Brigitte VENGEON, Mario GIAVARINA, Véronique BERGER, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Jérémy DANTON, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absentes excusées :

Corinne GUILLAUT donne pouvoir à Sylvie GANNE,
Jocelyne PETAY donne pouvoir à Patrice POTTIER,
Isabelle SÉNÉCHAL donne pouvoir à André DAGUET.

Monsieur Joël DENIAU remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum.....	16

Proposition de tenue de la séance à huis clos

Le Conseil communautaire a approuvé la demande de la Présidente de recourir au huis clos en raison du couvre-feu pour limiter la circulation du virus, de la difficulté à maintenir les gestes barrières, notamment concernant la mise en œuvre des distances physiques dans la salle, et la présence d'élus appartenant à une population à risque en raison de leur pathologie et/ou leur âge. En conformité avec les textes, un journaliste local est invité.

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Décisions prises par le Bureau communautaire du 9 mars 2021

Le Conseil communautaire a pris acte de la décision prise par le Bureau communautaire lors de sa séance du 9 mars 2021.

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 16 février 2021

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 16 février 2021.

ADMINISTRATION GENERALE

Contrat de Transition Écologique : signature le 29 mars 2021

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer le Contrat de Transition Écologique, et tous les documents afférents à ce dossier.

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer au titre du dispositif Relance Création Développement et Relance une subvention d'un montant de 1 124 € au bar – hôtel « Le Lurton », 3 000 € à « l'Orangerie de Beauregard » 3 000 € à « COIFF MT », et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers et notamment les conventions avec les entreprises attributaires de l'aide.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Exercice du Droit de Prémption Urbain

Le Conseil communautaire a instauré le Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les communes d'Autrèche, Dame-Marie-les-Bois, La Ferrière, Morand, Neuville-sur-Brenne, et Saint-Nicolas-des-Motets sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) ; à adapté le Droit de Prémption Urbain sur les communes (DPU) sur les zones urbaines ou à urbaniser à vocation principalement économique, industrielle et commerciale, soit les zones UC, UY, UYt, 1AUy, 1AUyz, 2AUy et 2AUyz, conformément aux plans des documents graphiques du PLUi ; a maintenu la délégation à la Présidente du pouvoir d'exercer ce DPU communautaire sur ces zones définies, et a délégué le DPU communautaire sur l'ensemble des autres zones urbaines et à urbaniser aux 16 Communes de la Communauté de communes du Castelrenaudais.

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – contribution 2021

Le Conseil communautaire a approuvé la contribution de la Communauté de communes au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) du Conseil départemental d'Indre-et-Loire à hauteur de 0,45 € par habitant (population INSEE au 1^{er} janvier 2021 : 16 743 habitants), et a autorisé Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

PETITE ENFANCE

Avenant Convention Territoriale Globale

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente, à signer, avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire, l'avenant à la Convention Territoriale Globale pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Avenant prestation de service - Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-Présidente, à signer, avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire, l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

FINANCES

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) - Fixation du taux pour 2021

Le Conseil communautaire a maintenu le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 22,26 % pour l'année 2021 qui sera appliqué sur l'ensemble des entreprises des communes membres de la Communauté de communes du Castelrenaudais.

TASCOM - Fixation du coefficient multiplicateur pour 2021

Le Conseil communautaire a maintenu à 1,05 le coefficient multiplicateur applicable à la TASCOM à compter du 1^{er} janvier 2022.

Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) et Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) - Fixation des taux pour 2021

Le Conseil communautaire a maintenu le taux sur le Foncier Bâti à 0 % pour l'année 2021, et a maintenu le taux sur le Foncier Non Bâti à 1,59 % pour l'année 2021.

Budget Général – Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte de gestion du budget Général de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2020.

Budget Immeubles de rapport - Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte de gestion du budget Immeubles de rapport de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2020.

Budget Zones d'activités - Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte de gestion du budget Zones d'activités de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2020.

Budget SPANC - Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte de gestion du budget SPANC de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2020.

Budget Général - Vote du compte administratif 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte administratif 2020 du budget Général de la Communauté de communes.

Budget Immeubles de rapport - Vote du compte administratif 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte administratif 2020 du budget Immeubles de rapport de la Communauté de communes.

Budget Zones d'activités - Vote du compte administratif 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte administratif 2020 du budget Zones d'activités de la Communauté de communes.

Budget SPANC - Vote du compte administratif 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le compte administratif 2020 du budget SPANC de la Communauté de communes.

Budget Général - Affectation des résultats

Le Conseil communautaire a affecté 3 444 835,83 € en recettes de fonctionnement et 1 981 432,37 € en recettes d'investissement, sommes qui seront reprises au Budget Général 2021.

Budget Immeubles de rapport - Affectation des résultats

Le Conseil communautaire a affecté 90 402,59 € en recettes de fonctionnement et 405 284,72 € en dépenses d'investissement, sommes qui seront reprises au Budget Immeubles de rapport 2021.

Budget Zones d'activités - Affectation des résultats

Le Conseil communautaire a affecté 1 039 243,66 € en recettes de fonctionnement et 1 406 584,02 € en dépenses d'investissement, sommes qui seront reprises au Budget Zones d'activités 2021.

Budget SPANC - Affectation des résultats

Le Conseil communautaire a affecté 56 753,18 € en recettes de fonctionnement et 14 947,92 € en recettes d'investissement, sommes qui seront reprises au Budget SPANC 2021.

Budget Général – Approbation du budget primitif 2021

Le Conseil communautaire a adopté le budget Général 2021.

Budget Immeubles de rapport – Approbation du budget primitif 2021

Le Conseil communautaire a adopté le budget Immeubles de rapport 2021.

Budget Zones d'activités – Approbation du budget primitif 2021

Le Conseil communautaire a adopté le budget Zones d'activités 2021.

Budget SPANC – Approbation du budget primitif 2021

Le Conseil communautaire a adopté le budget SPANC 2021.

RESSOURCES HUMAINES

Convention Tickets restaurant

Le Conseil communautaire a validé le renouvellement de l'octroi des tickets restaurant aux agents communautaires et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses

Questions diverses

À Château-Renault, le 25 mars 2021

La Présidente,



Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales